

Le gaz de schiste

<https://www.youtube.com/watch?v=3nja3ajenL4>

Le **collectif 07 « stop au gaz de schiste »** a vu le jour le 12 janvier 2011. Il a pour objectifs d'informer le public et de mettre en place une stratégie et une organisation visant à mettre un terme à ces projets d'exploitation de gaz de schiste sur le territoire ardéchois mais aussi sur le territoire national et dans le monde.

Sur notre territoire, les industriels Schuepbach Energy et GDF-Suez avaient obtenu un permis pour explorer 930 km² autour de Villeneuve de berg.

Suite à l'importante mobilisation citoyenne - dont le grand rassemblement février 2011- Villeneuve de berg, du 26 février 2011, avec la présence d'entre 10 000 (selon la préfecture) et 20 000 personnes (d'après les organisateurs) - les **permis dits de Montélimar et Villeneuve de berg ont été abrogés en octobre 2011.**

Cependant, la vigilance et l'action sont toujours de mises, puisque d'autres permis sont encore en cours. Pour une information précise sur la situation actuelle dans le monde et dans nos régions, consulter le document en lien ci-dessous.

Rassemblement février 2011- Villeneuve de berg



De plus, la poursuite de cette lutte passe aussi par l'opposition au **TAFTA**.

Cet accord commercial entre les Etats Unis et l'Europe concernerait un grand nombre de domaines, aussi variés et importants que l'agriculture, l'accès aux médicaments, la protection des données, le droit d'auteur, la sécurité alimentaire, ou le règlement des différends privés-publics. Sans aucune concertation, l'UE veut nous imposer ce traité qui, mis en œuvre, favoriserait la mise en concurrence débridée et conduirait à un alignement vers le bas des règles sociales, économiques, sanitaires, culturelles, environnementales.

La fracturation hydraulique pourrait ainsi devenir un droit pour les entreprises qui l'utilisent. Ces sociétés auraient donc le pouvoir de demander des dommages et intérêts aux nations interdisant cette pratique.

<https://www.youtube.com/watch?v=zHK1HqW-FQ0>

Des communes et collectivités ont adopté une délibération les plaçant « hors zone Tafta », parmi lesquelles la communauté de communes Berg et coiron, et la commune de St Maurice d'ibie, le 7 juillet 2014 (délibération figurant en annexe). Une délibération similaire avait déjà été adoptée interdisant la fracturation hydraulique sur ces territoires.

Pour plus de renseignements, ou pour proposer votre aide, n'hésitez pas à contacter le **collectif de St Maurice d'Ibie contre le gaz de schiste**. Vous pouvez également emprunter à titre gratuit le DVD du film No gazaran, réalisé en 2014, par Doris Buttignol et Carole Menduni.

Résumé : L'alerte est lancée dans le sud-est de la France début 2011 : le gaz de schiste arrive dans nos villages, nos paysages, nos vies. Carnet de route d'une mobilisation citoyenne imprévue, le film témoigne des soubresauts d'une société prise au piège d'un modèle économique en crise.



Liens:

Collectif 07 st au gaz de schiste : <http://www.stopaugazdeschiste07.org/>

Collectif stop Tafta : <https://www.collectifstoptafta.org/>



RASSEMBLANT DES CITOYENS, DES ASSOCIATIONS,
DES ORGANISATIONS SYNDICALES ET POLITIQUES,
UN COLLECTIF ARDÉCHOIS S'EST CONSTITUÉ,
POUR AFFIRMER SON REFUS
DE L'EXPLORATION ET DE L'EXPLOITATION
DES GAZ ET HUILES DE SCHISTE.



NI ICI
NI AILLEURS
NI AUJOURD'HUI
NI DEMAIN

